



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une nouvelle perspective sur la vie en eaux profondes



Crédit: Berend de Kort sur Pexels

Des scientifiques ont découvert de l'oxygène « noir » dans les profondeurs de l'océan, produit sans photosynthèse ni lumière, remettant en question les théories actuelles sur l'origine de l'oxygène sur Terre. Cette production mystérieuse, probablement due à l'électrolyse de l'eau autour des nodules polymétalliques, pourrait avoir des implications majeures pour l'écosystème des grands fonds, comme nous l'explique Anne May en page 13

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage · Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06

À L'AFFICHE
OPEN AIR CINÉMA
PL. DE LA LIBERTÉ, 20H45
MOL, MOCHE ET MÉCHANT 4
VE 16 AOÛT
THE FALL GUY
SA 17 AOÛT
PROCHAINEMENT
RADICAL : UNE CLASSE À PART
MA 20 à 20h30, DI 25 à 17h,
MA 27 et VE 30 août à 20h30
FLY ME TO THE MOON
ME 21, VE 23, SA 31 août à 20h30,
DI 1^{er} septembre à 20h30
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
SA 24, DI 25, ME 28 août à 20h30,
DI 1^{er} septembre à 17h
GARFIELD - HÉRO MALGRÉ LUI
DI 1^{er} septembre à 14h
WWW.CINE2520.CH

SAVOIR-FAIRE UNIQUE
MYBIKE
VÉLOS CENTER
Ch. des Nageux 13 -2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

marti arc jura
QR code and LinkedIn icon



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignièrès

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier de réfection complète de la RC 2185 débutera lundi 12 août 2024.

Pour permettre ces travaux, la rue de la Maigroge sera interdite à la circulation, selon le tronçon représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **dès le lundi 12 août à 7h00 pour une durée de 3 mois environ.**

Durant cette période, les places privées et routes d'accès seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leur utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à commune.saint-blaise@ne.ch, avec l'intitulé «Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

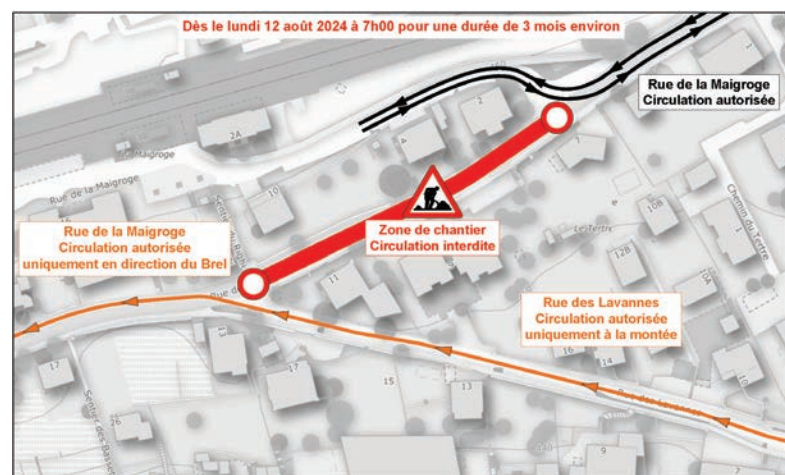
Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

Nous vous encourageons à consulter le contremaître de l'entreprise (casque rouge). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune : www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise : Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55



IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

Exposition Internationale LES MIRACLES EUCHARISTIQUES DANS LE MONDE

Conçue et créée par (le Serviteur de Dieu) Carlo Acutis



Decouvrez l'Exposition

qui circule en alternance toutes les 3 semaines dans les églises
du Landeron, de Cressier, de St-Blaise et de Cernier.

L'exposition de Carlo propose une sélection des principaux Miracles Eucharistiques, qui se sont produits au cours des siècles dans divers pays du monde, et qui ont été reconnus par l'Eglise. Au travers de ces panneaux, il est possible de « visiter virtuellement » les lieux où se sont manifestés ces Miracles.

www.carloacutis.com

Fin de l'exposition en août 2024.

Tu désires connaître les histoires de la Bible ainsi que les valeurs chrétiennes, et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?

Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin

Viens nous rejoindre à la reprise,
jeudi 22 août 2024 !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs
Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 26 juillet 2024 au 26 août 2024

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC N° 118727

Parcelle(s) et coordonnées: 67 – Lignières; 60 - Lignières; 1214588/2571732

Situation: Rue du Montilier

Description de l'ouvrage: Création de deux places de stationnement et remplacement d'une clôture existante par une palissade en bois

Requérant(s): Gabriel et Marie-Line Guillaume-Gentil – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: -

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales: Distance à un alignement – Art. 33 RCC (Clôtures et haies)

Caractéristiques: -

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 26 juillet 2024 fait foi.

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- Pour permettre l'organisation d'une fête de quartier, la circulation sera interdite à la rue des Planches **vendredi 16 août 2024 de 18h00 à 24h00.**

Art. 2.- Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 17 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 23 août 2024 17h30 - 19h30

Vendredi 30 août 2024 17h30 - 19h30


Formamed



COURS PREMIERS SECOURS

En partenariat avec la société Formamed, **la commune de La Tène** propose un cours destiné à toute personne adulte souhaitant apprendre comment aider efficacement une personne en situation de détresse.

Toutefois, il est important de noter que ce cours ne peut pas servir de formation pour une activité professionnelle ou bénévole.



CONDITIONS D'ADMISSION

- + Résider à La Tène
- + Ne pas être un.e professionnel.le de la santé
- + Avoir atteint la majorité

PROGRAMME

8 H 30 | Accueil

Café - croissant

9 H 00 | Formation

Théorie - pratique

~12 H 00 | Fin du cours

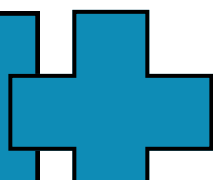
INSCRIPTIONS

- + Inscriptions par courriel : commune.la-tene@ne.ch
- + Délai d'inscription : **1er septembre 2024**
- + Nombre de places limité à **30 personnes** (par ordre d'arrivée)

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 | 8 H 30 À 12 H 00

SALLE CITÉ MARTINI, ESPACE PERRIER

RUE CHARLES-PERRIER 2, 2074 MARIN-EPAGNIER





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

RÉCEPTION DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Le Conseil communal organisera le mercredi 30 octobre la réception des mérites sportifs. Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2023/2024 des résultats particuliers (médaillages, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de nous en informer.

Et, nouveauté cette année, les mérites culturels peuvent également être récompensés. Pour en bénéficier, il faut avoir été l'auteur.e d'un engagement exceptionnel dans ce domaine et également s'inscrire auprès de l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch). Vous avez jusqu'au vendredi 23 août pour vous inscrire!

La Tène, le 15 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL



BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Sàrl
Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24

Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 119100

Parcelle(s) et coordonnées: 2022 - Marin - Epagnier; 1206575/2566935

Situation: Fin de Marin; Rue de La Gare 7

Description de l'ouvrage: Isolation des façades et réfection de la toiture

Requérant(s): Naef Immobilier Neuchâtel SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

A votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire

Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

LA TÈNE BOUGE au parc de Street Workout

La Commune de La Tène, avec le soutien cantonal de prévention et de promotion de la santé, vous donne rendez-vous au parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12, 2074 Marin-Epagnier) pour une nouvelle série de cours donnés par :

Barbara André
AB-Training (www.ab-training.ch)
sans inscription

Didier de Oliveira
9.81 Training
sans inscription

Cours gratuits, environ 1 heure, ouverts à toutes et à tous et adaptés à tous les niveaux.

MOIS	DATE ET HEURE	INTERVENANT-E-S
Avril	Me 24 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 30 17h00-18h00	Barbara André
Mai	Edition spéciale Di 5 10h00-12h00	Didier de Oliveira et Barbara André
	Me 8 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 14 17h00-18h00	Barbara André
	Me 22 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 28 17h00-18h00	Barbara André

Juin	Me 5 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 11 17h00-18h00	Barbara André
	Me 19 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 25 17h00-18h00	Barbara André
Août	Lu 19 17h00-18h00	Barbara André
	Me 28 17h00-18h00	Didier de Oliveira
Septembre	Lu 2 17h00-18h00	Barbara André
	Me 11 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 17 17h00-18h00	Barbara André
	Me 25 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Lu 30 17h00-18h00	Barbara André
Octobre	Me 23 17h00-18h00	Didier de Oliveira
Novembre	Lu 4 17h00-18h00	Barbara André



Pour toute autre information : commune.la-tene@ne.ch
Les cours n'ont pas lieu en cas de pluie ou temps humide.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24
Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 119101

Parcelle(s) et coordonnées: 2021 - Marin - Epagnier; 1206598/2566921

Situation: Fin de Marin; Rue de la Gare 5

Description de l'ouvrage: Isolation des façades et réfection de la toiture

Requérant(s): Naef immobilier Neuchâtel SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.24 au 30.08.24

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 118706

Parcelle(s) et coordonnées: 4258 - Marin - Epagnier; 1206805/2566691

Situation: Sur les Planches; Rue des Sors 3

Description de l'ouvrage: Site de EM Marin SA: construction d'une fosse de rétention avec couvert et aménagement de 3 places étanches

Requérant(s): EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mauler SA - Ingénieurs civils SA, Quai Philippe-Suchard 20, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (croisement de gabarits); Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 119147

Parcelle(s) et coordonnées: 3321 - Marin - Epagnier; 1206692/2568171

Situation: Epagnier; Rue Louis-Guillaume 14

Description de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques / Pose d'une pompe à chaleur extérieure / Remplacement de la piscine existante

Requérant(s): Ludovic Geiser, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone ancienne localité

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

PORTES OUVERTES DU TROGLO



LE TROGLO, CENTRE D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LA TÈNE, A FRAÎCHEMENT ÉTÉ RÉNOVÉ. DE PLUS, UNE ROULOTTE AMÉNAGÉE POUR L'ACCUEIL A RÉCEMMENT ÉTÉ ACQUISE ET SERA PRÉSENTÉE LORS DE CET ÉVÉNEMENT.

VENEZ DÉCOUVRIR LE TROGLO ET SES NOUVEAUTÉS LE :

SAMEDI 31 AOÛT 2024

Rue de la Fleur-de-Lys 12, 2074 Marin-Epagnier

11:00 Début de la manifestation avec allocution de M. Heinz Hoffmann, conseiller communal responsable du dicastère prévoyance sociale et de M. Vahram Stocco, responsable du Troglo

11:15 Petit showcase d'Arthur Henry



11:35 Espace pour la presse et présentation des différents pôles du Troglo au public.

12:00 Repas et présentation des différents pôles du Troglo au public.



13:30 Atelier graffiti avec Wilo et présentation des différents pôles du Troglo au public.

16:00 Fin de la manifestation.

Nous vous informons que cette manifestation sera annulée en cas de pluie.

Plus d'informations sur : www.troglo.ch

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24

Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 119181

Parcelle(s) et coordonnées: 3471 - Marin - Epagnier; 1206396/2567784

Situation: Sur le Crêt; Rue Paul-Vouga 89

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air / eau extérieure

Requérant(s): Maurice Doutaz, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 3 / Entrée en vigueur le 27.01.1999; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée /

Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

Nous rappelons à la population que la commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics. Comment obtenir votre subvention ?

1. Via le Guichet Unique :

- si vous avez un compte Guichet Unique
- et pour autant que vous soyez déjà en possession d'un SwissPass

2. Sans Guichet Unique :

- vous pouvez vous rendre directement au guichet des TransN à Neuchâtel
- le personnel sur place se chargera de déduire la subvention lors de votre achat, moyennant présentation d'une pièce d'identité

Participation communale selon les catégories d'âges :

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	256.50 francs 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 ans (hommes)	Adulte	171 francs Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	256.50 francs 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet www.commune-la-tene.ch ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).
L'administration communale

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX: CHEMIN DU PUIITS

Nous vous informons que des travaux seront réalisés du lundi 26 août au vendredi 13 septembre 2024 sur le chemin du Puits. A cette occasion, en plus des réfections nécessaires, des pavés filtrants seront installés sur ce tronçon.

Durant ces travaux, l'accès à ce chemin sera interdit aux piétons et riverains. Sa fermeture sera réalisée en deux phases, soit :

- Phase 1 : du lundi 26 août au mercredi 4 septembre
- Phase 2 : du jeudi 5 septembre au vendredi 13 septembre

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.



La Tène, le 12 août 2024
L'administration communale

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24
Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 117468

Parcelle(s) et coordonnées : 3369 - Marin - Epagnier ; 1206299/2567609

Situation : Les Essertons ; Cité-Robinson 14

Description de l'ouvrage : Implantation d'une cabane de jardin avec couvert

Requérant(s) : Alexandre Mottas, 2075 Wavre ; Anne-Claude Plancherel, 1353 Bofflens

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art.10.5.05 RAC (taux d'occupation du sol) ; Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (croisement de gabarits)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24
Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 118230

Parcelle(s) et coordonnées : 3431 - Marin - Epagnier ; 1206218/2567567

Situation : Les Essertons ; Route de la Tène 42

Description de l'ouvrage : Installation de deux pompes à chaleur air/air (climatisation de confort) hors du bâtiment

Requérant(s) : Alain Irminger, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.10.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.10.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24
Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 119224

Parcelle(s) et coordonnées : 3851 - Marin - Epagnier ; 1206774/2568231

Situation : Prés Menod ; Rue Louis-Guillaume 22

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur extérieur en remplacement d'une pompe à chaleur intérieur.

Requérant(s) : Romain Sumi, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Prés-Menod - Art. 3770 / Entrée en vigueur le 05.09.2003 ; Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.08.24 au 17.09.24

Publication FAO n° 33

Dossier SATAC n° 118084

Parcelle(s) et coordonnées: 8579 - Le Landeron; 1211429/2571654

Situation: Sur les Plattes; Rue Saint-Maurice 5

Description de l'ouvrage: Construction de 4 villas mitoyennes au lieu-dit «Les Plattes»

Requérant(s): A+M Immo SA A+M Immo SA, 2034 Peseux

Auteur(s) des plans: Pascal Tharin Architecte-Urbaniste, Grand'Rue 14, 2056 Dombresson

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Abattage d'arbres

Particularités: Périmètre du plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 119077

Parcelle(s) et coordonnées: 8376 - Le Landeron; 1211427/2571887

Situation: Pêches derrière l'Eglise; Rue du Jolimont 12

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Amelie et Yann Lochmatter, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Nicolas Marti, N. Marti SA, 2520 La Neuveville

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 27.10.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier - Secteur sud des Pêches derrière l'Eglise / Entrée en vigueur le 19.01.2000

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 118672

Parcelle(s) et coordonnées: 9234 - Le Landeron; 1212276/2572460

Situation: Les Sauges; Chemin du Coteau 17

Description de l'ouvrage: Nouvelle installation SPA extérieur

Requérant(s): Patrick Zubler, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.06.05 RAC (TOS)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.08.24 au 09.09.24

Publication FAO n° 32

Dossier SATAC n° 118380

Parcelle(s) et coordonnées: 8728 - Le Landeron; 1211089/2571670

Situation: Jardins en Bise de La Ville; Ville-en-Bise 16

Description de l'ouvrage: Rénovation de toiture avec installation photovoltaïque

Requérant(s): Etienne Muttner, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Erard & Schüll architectes; Ville 18; Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial du Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 18a LAT; Art. 24c LAT

Particularités: Zone de vignes et grèves / Entrée en vigueur le 14.02.1966; Bâtiment non évalué au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 118584

Parcelle(s) et coordonnées: 8283 - Le Landeron; 1211281/2571930

Situation: Les Pêches; Rue du Port 8

Description de l'ouvrage: Construction d'un bâtiment Wellness

Requérant(s): Daniel Wälti Société de développement du Landeron (Association), 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Erard & Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de détente, loisirs et tourisme / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 14.02.06 lett a, RAC (longueur); Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 19 AU 23 AOUT 2024

Du 19 au 23 août 2024, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant:

Mardi 20 août: de 14h00 à 17h45

Jeu 22 août: Exceptionnellement fermé

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



SÉANCE PUBLIQUE DU PAL

Chères Altaripiennes, Chers Altaripiens,
Vous êtes convié-e-s à une séance d'information sur la révision du plan d'aménagement local (PAL) d'Hauterive, qui est coordonnée avec les trois autres communes fusionnées.

Cette présentation publique aura lieu le

jeudi 22 août 2024 à 19h30
au bâtiment des services publics (BSP)
à Hauterive

Nous nous réjouissons de vous y retrouver après la pause estivale, que nous vous souhaitons agréable.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous!

Hauterive, le 19 juillet 2024

HAUTERIVE



MESURES DE CIRCULATION POUR LA 37^{ÈME} FÊTE D'AUTOMNE DES 30 ET 31 AOÛT 2024

A l'occasion de la 37^{ème} fête d'automne, le centre du village d'Hauterive sera fermé à la circulation du mercredi 28 août à 7h00 au dimanche 1^{er} septembre à 12h00. Les accès aux quartiers nord du village se feront par la Coudre et par St-Blaise.

Les clients des commerces et de l'administration sont invités à se parquer sur le parc du STPA, près de la poste. Il est recommandé d'utiliser les parcs pour se rendre à la fête, les transports publics ou mieux encore, de venir à pieds.

Pour les habitants du centre du village et des Chasse-Peines, des places de parc sont à leur disposition au parking en chaille du centre sportif ainsi que sur celui du STPA. La boucle du trolleybus doit rester libre.

Il ne sera pas possible de circuler sur les rues du centre sportif, chemin de la Passe, Marnière, Rebatte et boucle du trolleybus le samedi 31 août de 15h00 à 16h30, pour le passage du cortège.

Pour la circulation, il vous suffira de suivre les panneaux de déviations et de laisser les carrefours et sorties de maisons libres, pour le passage des services publics, de l'ambulance et du service du feu.

Nous espérons que chacun se comportera de manière adéquate afin que cette 37^{ème} fête d'automne soit une réussite et nous remercions la population altaripienne de sa compréhension.

Le Conseil Communal

HAUTERIVE



PISCINE D'HAUTERIVE

NOUVEAU FORMAT POUR LES COUPONS / ABONNEMENTS « EXTERNES »

Un nouveau format va être vendu dans le cadre des coupons d'entrées pour la piscine d'Hauterive pour les personnes externes à notre village.

Il s'agira de cartes à perforer comportant 20 cases pour CHF. 40.- et 50 cases pour CHF 90.-.

Les responsables des entrées perforeront, ainsi, le nombre de cases selon le type d'entrée.

Pour rappel :

- Enfants : 6 à 16 ans = 1 case
- Adultes = 2 cases
- Sauna = 6 cases (comprenant l'entrée à la piscine).

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment de convivialité et d'échange!

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.08.24 au 09.09.24

Publication FAO n° 32

Dossier SATAC n° 112310

Parcelle(s) et coordonnées : 1681 - Hauterive ; 1207145/2564273

Situation :

Description de l'ouvrage : Démolition d'une annexe et construction de 2 appartements
Requérant(s) : Emir Samardzic SM Constructions Sàrl, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans : Gavin McKinlay MHA Architectes Sàrl, Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 13.07 alinéa 4 RAC (taux d'occupation et niveaux apparents) ; Distance à la forêt,

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.07.24 au 30.08.24

Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 119175

Parcelle(s) et coordonnées : 296 - Hauterive ; 1206990/2564507

Situation : Hauterive ; Rue de la Croix-d'Or 14

Description de l'ouvrage : Agrandissement d'une fenêtre au sud
Requérant(s) : Florian Kohler , 2068 Hauterive NE

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Art. 16a LConst

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES

Votre conseillère

SANDRA ROCHA

vous accompagne dans
votre stratégie de
communication

032 756 97 93

annonces@bulcom.ch



Tirage: 30'000 ex.



Tirage: 10'500 ex.

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



NOUVEL HORAIRE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous informons la population que dès la rentrée scolaire après les vacances d'été, soit **dès le 19 août 2024**, le nouvel horaire du guichet de l'administration communale sera le suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi	7h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi – jeudi	8h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 – 16h30 (non-stop)	
Vendredi	Fermé	

En vous remerciant de prendre note de cette information et avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 16 août 2024

CORNAUX



AVIS DE PERTURBATION DE TRAFIC

FÊTE DU SOLEIL

Vendredi 30 et samedi 31 août 2024, Cornaux sera en fête. La Fête du Soleil se déroulera entre la rue des Fontaines et le carrefour des Martinettes. Les sociétés du village tiendront leur guinguette et la population pourra déambuler parmi les tables et les stands.

La circulation sera perturbée sur le centre de la rue des Fontaines, soit depuis le carrefour de la RC5 jusqu'au chemin des Martinettes. Des déviations seront mises en place pour la période allant

du jeudi 29 août 2024 à 16h00 au dimanche 1^{er} septembre 2024 au soir.

Pour le cortège du samedi après-midi, des restrictions de circulation complémentaires seront mises en place sur le parcours (voir plan de circulation ci-dessous).

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur la compréhension des usagers de la route et le respect de la signalisation et des déviations mises en place.

Merci par avance!

Cornaux, 15 août 2024

CONSEIL COMMUNAL
COMMISSION SLC



CRESSIER



HORAIRES DÈS LE LUNDI 19 AOÛT 2024

A titre d'essai dès la rentrée scolaire 2024, soit le 23 août 2024 et jusqu'à la fin de l'année, le bureau de l'administration communale sera ouvert le **vendredi de 8h00 à 13h30 sans interruption.**

HORAIRES dès le lundi 19 AOÛT 2024

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	14h00 à 18h00
Mardi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	

Nous remercions la population de sa compréhension

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



RAMASSAGE DES POUBELLES

Nous rappelons à la population qu'elle est priée de sortir ses sacs poubelles taxés uniquement le jour de ramassage, soit le vendredi matin. Depuis un certain temps, nous constatons des sacs sortis le jour précédent, attirant renards, rats et corbeaux par exemple, lesquels éventrent les sacs et étendent les déchets sur la voie publique pour y trouver de quoi se nourrir.



Sortir ses déchets ménagers un autre jour que celui prévu pour le ramassage constitue une infraction sanctionnée par une dénonciation.

Soyons rusés et appliquons cette règle!

Il vous est également possible d'acquérir un container, disponible dans certains commerces à des prix accessibles.

Le Conseil communal

INFORMATION TRAVAUX



CHAUFFAGE A DISTANCE EDL - RUE DE PRÉLARDS 24, 2088 CRESSIER

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD)

Afin de contribuer à la protection du climat et de l'environnement en cohérence avec la stratégie énergétique 2050 de la Confédération qui promeut l'utilisation des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables.

Groupe E, Direction Celsius

Route de Chantemerle 1 | 1763 Granges-Paccot

T. 026 352 68 00 | info@celsius.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

Infos trafic

Infos pp

Infos déplacement de lieux de collect

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Raccordement du bâtiment au réseau de chauffage à distance

Construction d'un réseau de chauffage à distance

Extension d'un réseau de chauffage à distance

INTERVENANTS

Entreprise: MAGC SA

Conducteur de travaux: Miftari Granik 076 543 70 62

Début des travaux: 19.08.2024

Fin des travaux: 20.09.2024

Ces dates peuvent subir des modifications en fonction des contraintes rencontrées.

L'accès au chantier est interdit aux personnes non autorisées. Groupe E décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité mises en place.



CORNAUX

Le traditionnel brunch du 1^{er} Août plait toujours autant



Judi 1^{er} août, à Cornaux, s'est déroulé le traditionnel brunch de la fête nationale. L'Espace Ta'tou décoré de rouge et de blanc pour l'occasion affichait presque complet.

Un petit-déjeuner copieux attendait les participants à partir de 10h00. Tresse, taillaule, charcuterie, fromages et confitures remplissaient les plateaux joliment décorés du buffet, pour bien démarrer la matinée. Afin d'éteindre leur soif, les convives ont pu compter toute la journée sur le bar tenu par les dynamiques membres de la société de développement.

Si Isabelle Weber, présidente du Conseil général a souhaité la bienvenue à l'assemblée, c'est à Ueli Nydegger, président de la société de développement de Cornaux qu'est revenue la tâche de prononcer le discours officiel. Il a mis l'accent sur son domaine de prédilection: l'agriculture. Revenant sur l'histoire de l'agriculture en Suisse, il exposé sa vision de l'avenir de celle-ci et a appelé la population à une consommation éco-responsable «en consommant le moins d'énergie fossile possible, tout en respectant le sol et l'environnement.» Il a aussi relevé que pour que les agriculteurs tiennent avec leurs faibles revenus et en raison de la pénibilité de leur travail «nous devons absolument payer le prix juste pour notre nourriture.» Enfin, il n'a pas manqué d'évoquer le pacte fédéral de 1291, rappelant l'importance de l'héritage de nos prédécesseurs. Puis, ce fut au tour de l'hymne national

de résonner dans la salle de l'Espace Ta'tou, juste avant que ne soit servi l'apéritif officiel. Le repas s'est poursuivi avec un plat de jambon-gratin, avant de se terminer avec une belle tranche de gâteau à la crème.

Tout au long de la journée, l'ambiance musicale fut assurée par Marino Musitelli, accompagné de son accordéon, alors que les plus jeunes s'éclataient sur une planche de surf mécanique installée dans la salle de gymnastique.

Enfin, en début d'après-midi, les convives ont pu apprécier un concert de cor des Alpes interprétés par les Cors de la Béroche.

Après cette belle journée de fête à la météo estivale ponctuée d'orages, les convives repus ont regagné leur foyer.

IN



HAUTERIVE

Fête d'Automne - Programme dévoilé pour le 30 & 31 août

Nous y voici. Après plusieurs mois d'intense préparation, le programme de la Fête d'Automne est enfin dévoilé. L'échéance de cette 37^e édition, attendue par bon nombre d'altaripiens, approche désormais à grands pas. Le comité d'organisation réitère ses sincères remerciements aux bénévoles qui se sont investis corps et âmes durant ces préparatifs festifs, contribuant à préserver ce joyau communal qu'est la Fête d'Hauterive.



Vendredi 30 août 2024

18h00 Ouverture du bar à TAPAS et des stands tenus par les sociétés locales
 18h00-22h00 Tombola vente et remise des prix
 18h00-21h00 Animations, tirs à la carabine, pêche aux canards
 18h00-20h00 DJ JPP animation fera danser les plus jeunes
 21h00-03h00 En avant la musique avec DJ JPP Animation
 03h00 Fermeture des stands et du bar
 03h00-7h00 **Place du village sous le contrôle de MD sécurité**

Samedi 31 août 2024

10h00 Ouverture des stands
 Dès 10h Parcours Ninja, jeux d'enfants, tirs à la carabine, jeux de pêche aux canards, Tic/Tac/Toe à peindre
 11h00-14h00 Tombola vente et remise des prix
 10h30-11h00 Animation musicale par le groupe des BBM74
 10h45 Réception des nouveaux habitants en musique par les BBM74



11h-11h15 Discours du président de la FA, du Conseil Communal et lâcher de pigeons
 11h00-14h00 Stand de grimage offert par l'Émulation
 11h15-12h00 Animation musicale avec le groupe des BBM74
 12h05-12h20 Prestation musicale de la Chanson d'Hauterive
 13h30 Ouverture du bar à Tapas
 15h00 Cortège des écoles et des différents groupes à découvrir absolument.



Tout ce petit monde défilera au rythme de l'Association Musicale Neuchâtel - Saint-Blaise et du Showband les Armourins
 16h15-16h45 **Aubade de l'Association Musicale, Neuchâtel - Saint-Blaise**
 7h00-17h20 **Démonstration des jeunes gymnastes**
 17h30-18h00 **Aubade de la Showband les Armourins**
 18h00-22h00 Tombola vente et remise des prix
 19h00-21h00 Musique d'ambiance
 21h00-03h00 DJ Cathy pour la night
 03h00 Fermeture des stands et du bar
 03h00-7h00 **Place du village sous le contrôle de MD sécurité**



L'USLH se réjouit de vous retrouver nombreux, le vendredi 30 et le samedi 31 août, au centre du village altaripien.



MHD

LIGNIÈRES



Matches du FC Lignières

Mardi 20.08.2024

20h15 FC Lignières I (3^e) - FC Le Communal Sport Le Locle I (2^e)
coupe neuchâteloise - 1/32 de finale
Centre Sportif, Lignières

Mercredi 21.08.2024

20h15 FC Lignières II (4^e) - FC Le Parc I (2^e)
coupe neuchâteloise - 1/32 de finale
Centre Sportif, Lignières

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

SAINT-BLAISE

Sauvetage du Bas-Lac Son équipe d'intervention sur les dents cet été

Les sauveteurs et sauveteuses de la Société de sauvetage du Bas-Lac ont été appelés à intervenir, d'ores et déjà, à 12 reprises, depuis le début du mois de juillet passé par la CNU, la Centrale neuchâteloise d'urgences de la Police neuchâteloise, pour porter aide, si ce n'est secours, à des navigateurs et navigatrices en butte à des difficultés.

A l'inventaire des interventions assurées par les équipages du canot «Arens VI», on note plusieurs dépannages de bateaux affectés par une avarie de leur moteur, voire pour l'un d'eux, par une corde enroulée dans l'hélice du moteur. Une embarcation immobilisée au large de Cortailod a même été remorquée au port de cette localité.

Sur le plan, des interventions considérées comme prioritaires: un catamaran renversé par un souffle de vent, le 4 juillet, au large de l'église Notre-Dame de Neuchâtel, un bateau signalé retourné fond sur fond, le 12 juillet, cinq navigateurs récupérés sur des paddles lors d'un coup de joran, le 27 juillet.

Un kayakiste, qui avait quitté, le 31 juillet, le Quai Osterwald, à Neuchâtel, pour atteindre la rive sud du lac, porté disparu, fut finalement retrouvé à 400 m de la plage de Cudrefin.

CZ

AOUT
16
2024

PRESENTATION DU TRAVAIL MISSIONNAIRE AU MYANMAR

EEM Eglise Evangélique Marin
Espace Perrier, 20h00

Nous vous invitons à venir découvrir le Myanmar au travers de la famille Hofmann missionnaires suisses avec Jeunesse en Mission.

RUE CHARLES - PERRIER 2, 2074 MARIN

Entrée libre, collecte à la sortie

Centre Pil'Life
DANCE & WELLNESS CENTER

Hatha Yoga Vinyasa - Yin
Cours hebdomadaire
mardi 20h adultes
lundi 11h adultes
mercredi 15h enfants / Ados
vendredi 16h enfants sol et aérien
carte de cours ou abonnement

Ballet Fitness
Cours hebdomadaire
mercredi 19h15
carte de cours ou abonnement

Pilates
Cours hebdomadaire
Quelques places –
lundi 9h00 & 20h15
mardi 12h15 & 19h00
mercredi 9h00
jeudi 9h00
carte de cours ou abonnement

078 862 84 35
Champs-montants 12B - MARIN
www.pillife-danse.com
@pil_life_danse

CENTRE PIL' LIFE



CRESSIER

Une fête nationale tout feu, tout flamme



Douce soirée festive pour la fête nationale organisée un jour d'avance à Cressier et réussie tant il y avait foule sur la place du village parée de son plus bel appareil.

Les lampions. Tenus par les membres de la fanfare, les stands grillades et boissons ont connu une belle affluence et ont permis à chacun de se sustenter en toute convivialité. Lâchant leurs parents, les plus jeunes, en cercle autour de l'orchestre JPP, ont participé aux animations de jeux et danses dans une jolie ambiance de boum magique. A la nuit tombée, sur le coup de 21h, la partie officielle a été ouverte par le salut et les mots de bienvenue de Isabelle Garcia, présidente de la commune, qui fièrement a annoncé que Cressier comptait à partir de ce jour 2000 habitants. Preuve

que l'on s'y plait dans ce village «magnifique à l'environnement privilégié» comme l'a souligné dans son allocution, Angelo Chittani, président du Conseil général, après avoir retracé et rendu honneur «à notre histoire, à notre identité et à nos valeurs communes» et rappelé que le 1^{er} Août est une journée spéciale donnant l'occasion «de fêter la paix, la neutralité et les aspects fondamentaux de notre politique qui font de nous des Suissesses et des Suisses». A ces chers compatriotes réunis, l'orateur a souhaité qu'ils s'investissent au travers des droits conférés, votes, participations politiques ou villageoises, bénévolat, «chacun peut contribuer à bâtir un avenir meilleur, à faire vivre notre village et le faire rayonner loin à la ronde».

L'effet d'agir ensemble a opéré, munis de lampions distribués par l'ADC, les enfants accompagnés de leurs parents, se sont joints au traditionnel cortège lumineux mené tambour battant par la fanfare l'Espérance à travers le village, en passant devant le home St-Joseph, et retour sur la place. Dans la solennité a retenti le cantique suisse, accompagné en musique par la fanfare, entonné à l'unisson, les cœurs pieux, pendant que le feu de bois crépitait au pied du château. Très attendus, de magnifiques feux d'artifice ont illuminé le ciel de mille étoiles scintillantes, «spectacle grandiose» aux dires des spectateurs ravis d'être là. Prenant le relais, le fumet de la

soupe aux pois apprêtée par des conseillers communaux et l'ADC, ont donné envie de s'approcher de la grosse marmite pour y goûter le non moins traditionnel et délicieux breuvage. Et c'est fort tard en cette nuit du 31 juillet, qui aura débordé sur la journée de la Fête nationale, après les tours de danse sur la piste et les quelques verres entre amis. GC



CRESSIER

Théâtre open air ce vendredi à Cressier



La troupe théâtrale La Ramée entame une nouvelle aventure open air entre vigne et campagne et présentera son nouveau spectacle en primeur à Cressier, vendredi 16 août, à 20h sur la place du village.

C'est nouveau, la troupe arpente les routes en caravane itinérante. Une fois immobilisé le véhicule aménagé avec amour se déploie d'un côté en scène et de l'autre en bar-crêperie. En fait c'est un théâtre qui voyage de village en village pour y jouer des spectacles drôles ou touchants. Que vous réserve-t-il?

«Je n'éplucherai pas les patates», une pièce de Frédéric Dugard, mise en scène par Cédric Bürgi et Nathalie Grossenbacher sur une scénographie de Clément Hunkeler. Une comédie comique interprétée par Pauline Brühlmann,

Thierry Garcin, Olivier Hunkeler, Christelle Chittani et Jean-Michel Henrioud.

Le public partagera les galères de deux aristocrates ruinés contraints de changer de style de vie en tenant compte de leur fille anarchiste libérée. Dans un petit appartement de banlieue ils devront également composer avec une gardienne d'immeuble excentrique et un agent EDF au comportement inquiétant. L'intrigue est bien ficelée, les répliques savoureuses, drôles, parfois grinçantes, les talentueux comédiens s'en donnent à cœur joie, surprises, rires sont assurés. Légère et rafraî-

chissante, la pièce a été choisie pour égayer votre soirée d'été. Oui, vous allez vraiment vous régaler.

Entrée libre, chapeau à la fin du spectacle. En cas de temps incertain, appeler le no 079/775.78.60.

Représentations suivantes: 17 août / Place du village Auvernier. 18 août / Château de Vau-marcus. 14-15 septembre / Areuse, chez famille Ducommun. 24 -25 août à la Fête de la terre à Cernier. Le 1^{er} septembre chez famille Colin à Montmollin.

Voir site www.theatre-laramee.ch

GC



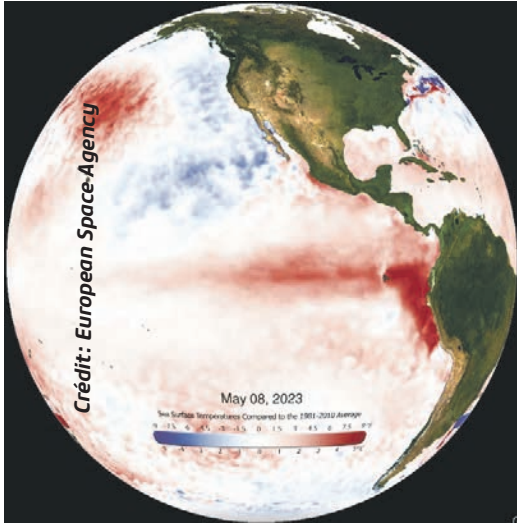
VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



L'oxygène noir, une découverte qui bouscule les certitudes



On pensait jusqu'à présent que la production d'oxygène sur Terre nécessitait la photosynthèse, un processus biologique impliquant des organismes vivants et de la lumière.

Cependant, des scientifiques ont récemment découvert la présence d'oxygène « noir » dans l'obscurité totale des profondeurs de l'océan. Cette découverte, publiée fin juillet dans la revue Nature Geoscience, remet potentiellement en question les croyances communément admises sur l'origine de l'oxygène et l'apparition de la vie sur Terre.

La Grande oxydation

La théorie actuelle est que la production d'oxygène a commencé sur Terre il y a environ trois milliards d'années grâce à une espèce de bactéries présentes dans le phytoplancton, les cyanobactéries. Celles-ci sont capables de réaliser la photosynthèse, c'est-à-dire de transformer l'énergie solaire en énergie chimique utilisable par la cellule, tout en fixant le dioxyde de carbone (CO₂) et en libérant de l'oxygène (O₂).

L'oxygène libéré par les cyanobactéries se serait progressivement accumulé à la surface des océans avant de s'échapper dans l'atmosphère jusqu'à en devenir un composant majeur. Ce bouleversement, appelé « Grande oxydation », s'est étalé sur des millions d'années, à une époque située entre 2,4 et 2,1 milliards d'années.

L'oxygénation de l'atmosphère représente une étape cruciale dans l'histoire de notre Planète et a joué un rôle majeur dans le développement de formes de vie complexes. Aujourd'hui, la majorité des organismes vivants sont aérobies, c'est-à-dire qu'ils dépendent de la présence d'oxygène pour vivre. Mais au début de l'histoire de la vie terrestre, cela était bien loin d'être le cas. L'oxygène était un élément toxique pour les organismes anaérobies peuplant les océans de la Terre primitive.

Au cours de l'évolution, les algues et les plantes ont intégré la capacité photosynthétique des cyanobactéries et, jusqu'à présent, on pensait qu'elles seules étaient capables de produire de l'oxygène.

L'oxygène noir

La découverte de l'oxygène noir remet en question le rôle exclusif de la photosynthèse comme source d'oxygène terrestre. L'équipe de chercheurs qui est à son origine l'a faite en échantillonnant les fonds marins de la zone de Clarion-Clipperton, une crête sous-marine montagneuse du Pacifique.

Lorsqu'ils ont mis en évidence pour la première fois des signes de production d'oxygène, malgré l'obscurité totale qui règne à ces profondeurs, ils ont d'abord pensé que leurs instruments étaient défectueux. En effet, toutes les études réalisées dans les grands fonds marins jusque-là ont montré que l'oxygène y était consommé et non produit. Après avoir recalibré leurs capteurs, ils ont continué à enregistrer ces étranges relevés et ce tout au long des dix années qui ont suivi. Les scientifiques ont alors décidé d'utiliser une méthode alternative basée sur un autre principe. Lorsque les deux approches ont donné le même résultat, ils en ont déduit qu'il s'agissait bien d'un phénomène naturel et non d'un artefact lié à leurs mesures.

Cette production d'oxygène dit « noir » a lieu à proximité de dépôts minéraux naturels, les nodules polymétalliques, présents sur les vastes plaines abyssales couvertes de sédiments. Les nodules polymétalliques se forment précipitation d'hydroxydes de fer et de manganèse autour d'un noyau naturel. D'autres métaux s'y fixent en couches concentriques, tels que le nickel, le cobalt, le cuivre, le lithium ou les terres rares.

On ne sait pas encore comment cet oxygène noir est créé mais l'hypothèse actuelle est qu'il résulte de l'électrolyse de l'eau de mer, c'est-à-dire la dissociation, en présence d'un courant électrique, de la molécule d'eau en ses deux composants, les atomes d'oxygène et d'hydrogène. Les nodules polymétalliques des grands fonds marins se comporteraient comme une batterie naturelle générant un petit courant électrique. En effet, des tensions d'environ un volt, presque aussi élevées que dans une pile AA, ont été mesurées à leur surface, et celles-ci augmentent lorsque plusieurs nodules sont regroupés.

En raison de la nature limitée de cette première étude, il n'est pas encore possible d'évaluer l'importance à grande échelle de cette production d'oxygène noir. On ignore par exemple si la production est continue et si elle est suffisamment importante pour soutenir un écosystème. Néanmoins, certaines observations menées en parallèle dans le

cadre de l'exploitation minière des fonds marins fournissent d'autres éléments de compréhension.

L'exploitation minière des fonds marins

Les nodules polymétalliques contiennent des éléments essentiels à la fabrication des batteries utilisées dans l'électronique grand public, les appareils électroménagers et les véhicules électriques, dont la demande explose. Les gisements de nodules en eaux profondes présentent donc un intérêt économique critique et font l'objet de l'attention croissante des sociétés minières.

L'Autorité internationale des fonds marins qui régit les activités minières dans les eaux internationales a accordé plusieurs contrats d'exploration en vue d'évaluer le potentiel d'extraction de ces ressources.

On savait déjà que les nodules polymétalliques constituent une partie importante de l'habitat des grands fonds. La diversité de la faune du plancher océanique dans les zones riches en nodules est plus élevée que dans les forêts tropicales humides les plus diversifiées. Des études ont montré que des zones mortes persistent pendant des décennies dans les zones minées. Dans les sites exploités dans les années 1980, même les bactéries ne se sont pas rétablies, alors que la vie marine prospère dans les régions non exploitées.

Les nodules constituent probablement un abri et une surface de croissance pour les organismes dans un environnement par ailleurs dépourvu de substrat solide. La découverte de l'oxygène noir souligne encore davantage leur importance et la nécessité de repenser l'extraction de ces matériaux afin d'éviter d'épuiser la source d'oxygène pour la vie en eau profonde.

En partenariat
avec

viteos
partenaire de transition énergétique

LIGNIÈRES

Un 1^{er} Août dignement fêté et illuminé



A Lignières, « Dieu a béni du haut des cieux » la soirée du 1^{er} Août illuminée, festive et agréable permettant aux participants d'en profiter pleinement.

Un temps pour se retrouver – dès l'ouverture de la manifestation, joyeuse sous le soleil couchant, la foule a occupé les tables placées dedans et dehors de la tente mise à disposition sur le site du FC Lignières. Les cantines boissons et grillades, tenues par le Ski Club Lignières, ont rencontré un grand succès. Annonceurs de la célébration, des feux crépitaient déjà aux alentours.

Un temps officiel pour se souvenir - à 20h les cloches ont sonné, puis les cuivres du Brass Band Lignières venus en force marquer l'événement, ont résonné au pied du Chasseral. Du haut de son podium pavoisé du drapeau suisse, Michaël Wälchli, tout frais premier citoyen du village, a eu l'honneur d'ouvrir la traditionnelle fête du 1^{er} Août, d'abord par des souhaits de bienvenue à tous, « réunis malgré les différences et qui regardent ensemble ce soir dans la même direction », et par des remerciements à la fanfare pour son animation et aux organisateurs de la fête. Afin de parer à une absence de last minute et non sans plaisir,

Damien Cottier, conseiller national, président du groupe PLR des chambres fédérales, s'est retrouvé sur le podium pour la 2^e fois à la fête nationale à Lignières. Ce voisin landeronnais, habitant depuis quelques années un peu plus à l'Ouest, a jeté un regard sur l'état du pays et du monde qui l'entoure. Il a rappelé l'actualité assombrie par les crises et les tensions, par les atrocités constatées lors de son passage à Kiev, à Butcha, au Proche-Orient, dans le Caucase, au Soudan, en Afghanistan ou ailleurs, la liste est tristement longue. « Tout cela à cause de décisions humaines, un état du monde qui nous mène à penser que nous venons de la Suisse, pays de la paix conservée depuis plus d'un siècle et demi ». Dans son rôle de représentant du Parlement au Conseil de l'Europe, Damien Cottier se trouve interpellé par ses collègues parlementaires à Strasbourg « comment faites-vous en Suisse pour que cela marche avec un pouvoir aussi distribué? Pour un Français ou un Belge, c'est un vrai mystère ». Il leur répond « cela repose sur deux piliers, nos institutions ancrées dans la 1^{ère} Constitution de 1848 mais aussi dans celle de 1874, dont nous fêtons cette année les 150 ans, qui a introduit plusieurs nouveautés fondamentales, le tribunal fédéral, le droit de référendum complété par le droit d'initiative. Essentielles ces institutions répartissent et équilibrent les pouvoirs et assurent la souveraineté du peuple, ce dont nous devons en prendre soin ». Faisant référence à l'insigne du 1^{er} Août, au symbole d'indicateur des chemins pédestres, qui nous « invite à parcourir nos monts, à marcher dans le respect mutuel de notre merveilleux pays, alors il nous prédira un plus beau jour ». Chanté à l'unisson et

accompagné par la fanfare, l'hymne national a conclu solennellement la partie officielle. Un temps pour fêter – les yeux rivés vers le ciel, le nombreux public a assisté à l'apothéose de la soirée, le spectacle des feux d'artifice « communaux » magiques, grandioses waouh, suivis par ceux envoyés par les visiteurs et voisins. Prenant le relais, le grand feu de bois né des forêts locales, a lancé ses flammes dans la nuit aux mille étoiles déversées par les feux d'artifice environnants, le 1^{er} Août a été dignement illuminé et fêté.

GC



HAUTERIVE - ENGES - SAINT-BLAISE - LA TÈNE

Bienvenue aux nouveaux arrivé(e)s dans la paroisse catholique

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Vous venez d'arriver sur le territoire de notre paroisse et vous pensez peut-être que vous allez vous y trouver comme un étranger loin de son pays, de son canton, de sa famille, sans amitié, sans aide, dans un isolement cruel où vous devez vous tirer, par vos seules forces, des difficultés inévitables d'une installation momentanée ou durable. Non. Ne restez pas tout seul dans votre coin.

Ce petit mot vous dira combien nous sommes heureux de vous compter dans notre famille et avec quel intérêt nous ferons connaissance avec vous. Notre famille c'est votre famille. Sentez-vous accueilli(e)s par nos paroissiennes et paroissiens.

Lorsque vous serez un peu tranquille pour votre installation et que LATENA, notre nouvelle commune (Hauterive, Enges, St-Blaise, La Tène) commencera à bien vous plaire, venez prendre contact avec la Paroisse, peut-être voudrez-vous faire partie de l'un de nos groupements d'œuvres où vous vous ferez facilement des amis ou appeler simplement le Curé pour une visite en famille (079 683 44 36 ou 032 753 20 06).

Voici la liste, non-exhaustive, de ces groupements :

- Conseil de Paroisse
- Groupe Biblique

- Conseil de Communauté
- Equipe des lecteurs et lectrices de la Parole de Dieu
- Equipe des catéchistes
- Servantes et Servants de messe
- Kermesse, Brocante etc...
- Visiteurs, Visiteuses des malades, des aînés
- Jeux de cartes
- Mouvement chrétien des retraités, Vie montante etc..

Mais si vous ne tenez pas pour le moment à vous engager à ce point, nous espérons bien toutefois vous voir aux Messes du Samedi (18h30) et du Dimanche (9h00 ou 10h30). Le Bulletin des Communes (BULCOM) que vous recevrez à domicile vous renseignera sur les horaires et activités paroissiales. Vous pouvez aussi aller sur le site paroisse catholique de St-Blaise, cath-ne.ch .

Monsieur l'Abbé Kamalebo Leonardo, Curé de la Paroisse, habite à côté de l'église (Rue du Port 3, 2072 St-Blaise). Le même bâtiment abrite le secrétariat paroissial (ouvert Mardi 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00 et jeudi 13h30 à 17h00 au 032 753 20 06).

Croyez Monsieur, Madame, Chers amis, à nos vœux les meilleurs de cordiale bienvenue.

Le Curé de la Paroisse, Abbé Leonardo Kamalebo
Le Conseil de Paroisse, Président M. Yannick Butin
Le Conseil de Communauté, M^{me} Elisabeth Papet
La secrétaire de la Paroisse de St-Blaise, M^{me} Nadia Schumacher

FÊTE DU SAUVETAGE
PORT DE SAINT-BLAISE

VENDREDI 23 AOÛT
Soirée **VINTAGE**
Restauration
Dès 17H00 CONCOURS DE RAME

SAMEDI 24 AOÛT
Présentation **FORCES NAVALES**
Soirée **BEACH PARTY**

Dès 11H animations et restauration
Début de soirée : CONCERTS BBM74
Soirée Beach party : DJ STYV





PROGRAMME DE LA FÊTE

Tente panoramique de plus de 600 m²

Vendredi 23 août

17h00 Ouverture de la Fête et début des courses de rame sur les baleinières de sauvetage

21h30 Proclamation des résultats et remise des prix

22h00 Soirée Vintage avec les *Vieux Briskards du Mix*

Samedi 24 août

11h00 Ouverture de la Fête

11h30 Démonstration du nouvel engin de sauvetage Seabob Rescue

13h00 - 17h30 Présentation des Forces navales

Le public pourra découvrir les intervenants du Lac de Neuchâtel et ceux d'autres plans d'eau. L'Armée suisse sera présente avec son patrouilleur P-16, le Service de la Protection et de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel, avec le bateau de sauvetage « l'Oriette », la brigade du lac de la Police cantonale vaudoise avec son unité d'intervention rapide et la Société de sauvetage du Bas-Lac présentera son bateau « Arens VI » et son nouvel engin de sauvetage le « Seabob Rescue »

17h 30 Concerts de l'Ecole de musique BBM74

22h00 Soirée tropicale avec DJ Styv

La manifestation sera entièrement cashless (pas d'argent liquide) avec le système de paiement facilité Strap'n Pay..

« Pour que l'eau du lac n'ait jamais le goût des larmes »



MUTTNER MENUISERIE ÉBENISTERIE
Ville en Bise 7 | 2525 Le Landeron

RÉNOVATIONS | TRANSFORMATIONS
CHARPENTE | FENÊTRES | PORTES
CUISINES | VOLETS | STORES

MUTTNER MENUISERIE
T. 078 773 26 06 | e.muttner@bluewin.ch
www.muttner.ch



GARAGE BURKHALTER Sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch

messeiller
Lakeside Printhouse



NUMA FAVRE
TUBAGE SA CORNAUX

032 757 12 14

numa.favre@bluewin.ch



SolarTech
ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

0848 003 848
www.solartech-engineering.ch



P. Pagani Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com Natel 079 448 59 72

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !
2087 Cornaux // storrerautomobiles.ch






LE LANDERON

Une belle fête nationale en toute convivialité par une douceur estivale



Le 31 juillet, Le Landeron s'était préparé en vue de proposer une Fête nationale conviviale et festive. Tout était installé dans la prairie à côté de la piscine (cantines, tables, bancs, scène) afin que chacun puisse vivre ce moment patriotique dans la joie et la bonne humeur.

Et c'est déjà parti en début de soirée avec la venue des premiers landeronnais qui s'installaient gaiement afin de se retrouver autour d'un verre tout en se sustentant avec gourmandise, moment agrémenté par le DJ Krei en attendant l'arrivée du cortège et des festivités.

Dans la Vieille Ville, la population s'était réunie vers 20h pour se retrouver autour d'une verrée offerte par la Commune.

C'est avec plaisir que, Roland Spring, président de Commune remercie tout un chacun pour leur présence avant de passer la parole à Damien Cottier, enfant du Landeron qui a passé son enfance et sa jeunesse au Landeron en y étant actif à plusieurs niveaux (notamment

musicien de La Cécilienne, conseiller général et autres).

Allocution de Damien Cottier

Dans son allocution, Damien Cottier fait référence aux paroles de la chanson du Landeron «Vous des Vieux temps qui gardez la mémoire...» permettant de se souvenir de ce qui fait la force, mais aussi les défis de notre pays au fil des siècles.

C'est toujours un plaisir pour lui de revenir dans sa Commune, ses racines et dans la Vieille Ville, un lieu d'exception pour lui.

Il fait ensuite quelques réflexions par rapport à l'actualité, aux crises actuelles et aux possibilités de chercher des solutions ensemble. Il se réjouit que la Suisse soit un pays qui a su construire la paix et conserver ses valeurs dans un pouvoir partagé, qui repose sur une culture politique propre à la Suisse, car rien n'est acquis. Il faut faire vivre les institutions et construire ensemble au-delà des différences. Construire le pays de demain, c'est un itinéraire, un chemin à parcourir ensemble en revendiquant le droit à la nuance dans un contexte difficile. Il est important de savoir d'où nous venons et où nous allons en osant l'éloge de la lenteur tout en faisant face à de nombreux défis tous ensemble.

S'il est bientôt l'heure d'entonner l'hymne national, il souhaite à tous une très belle fête en levant son verre «à la santé des gens du Landeron».

La fête se poursuit dans la bonne humeur

Moment important avant la formation du cortège, les landeronnais entonnent la chanson du Landeron avec le soutien de la Cécilienne. Fanfare en tête, bannières, porteurs de flambeaux, autorités communales et public, tous se déplacent en cortège pour rejoindre l'espace herbeux à côté de la piscine. Arrivé sur place, les porteurs de flambeau enflamment le bucher tandis que la Cécilienne exécute l'hymne national avec la participation vocale du public.

Une soirée magnifique animée par l'orchestre «Dan Brecker et Band», la possibilité de se lâcher sur la piste de danse, des feux d'artifices somptueux, une soupe dès minuit et le DJ Krei jusqu'à deux heures du matin, la fête fut

festive en rassemblant tout un chacun avec plaisir.

Un grand merci à l'engagement du restaurant de la piscine qui a offert comme de coutume un magnifique feu d'artifice, invité un DJ et orchestre permettant de profiter de la musique et rassasier la population avec ses cantines et la traditionnelle soupe à minuit.

Que du plaisir pour tous.

CP



eli10
L'énergie littorale

Votre énergie au quotidien

Rue du Château 17 032 720 20 20
2022 Bevaix www.eli10.ch

Foyer de jour

Rue Montagu 8
2520 La Neuveville
Lundi / Mercredi / Vendredi

T: 032 751 26 62
w www.home-montagu.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Gestion durable des forêts

Entre le XVIII^e et XIX^e siècle, les besoins en énergie ont explosé. Cela s'explique par la révolution industrielle qui s'opère en Europe. Les besoins en bois-énergie et en bois de construction étaient couverts par des coupes de bois réalisées en forêt. La récolte de bois se faisait sans limite car on n'avait pas conscience de la nécessité de laisser la forêt se reconstituer. Si le bois manquait dans une région, on partait en chercher plus loin. La surexploitation des forêts a vite montré ses effets catastrophiques. Les pans de montagne complètement dénudés ne retiennent plus l'eau de pluie lors des orages, les crues des torrents se montrent de plus en plus dévastatrices et ce jusque dans les villes du Plateau. Avalanches, glissements de terrains, chutes de pierres sont également plus fréquents et plus dévastateurs. La cause de ces désastres est identifiée: le déboisement. Dans un premier temps, la Confédération protège toutes les forêts du pays pour qu'elles conservent leurs effets protecteurs. Puis il s'agit de reconstituer les

forêts perdues et les gérer durablement pour bénéficier du bois qu'elles produisent sur le long terme mais encore de toutes les prestations immatérielles qu'elles fournissent: protection contre les dangers naturels, accueil du public pour le sport et les loisirs et maintien de la biodiversité.

Commence alors le temps de l'observation et de l'étude des forêts pour mieux les comprendre et mieux les exploiter. Aujourd'hui, la forêt suisse est mieux connue. Le volume de bois qui y pousse chaque année a été estimé et sert de base au bois qu'il est possible de récolter chaque année. Il n'est pas possible de récolter plus de bois qu'il n'en a poussé durant l'année dans chaque forêt suisse. Mais la gestion durable de la forêt ne se limite pas à la récolte du bois, il faut aussi s'assurer que les espèces d'arbres sont celles qui se développent bien à chaque endroit, qu'elles soient en mélange et que des arbres de tous âges vivent côte à côte. Par cette sylviculture dite proche de la nature, on atteint la durabilité de la forêt non seulement parce que l'on prélève uniquement le bois qui y pousse mais encore parce que l'on cultive une forêt résistante aux parasites et aux aléas climatiques.

Ce sont donc de multiples paramètres dont il faut tenir compte lorsqu'une intervention en forêt est planifiée. Le moment durant lequel le travail d'observation et de décision est fait s'appelle le martelage. Concrètement, les arbres qu'il faut abattre sont «marqués». Anciennement ils l'étaient avec une petite hache portant le nom de «martelle», aujourd'hui ils le sont d'un point de peinture de couleur vive. Ainsi, les arbres dépérissants, malades, qui gênent un arbre plus vigoureux et de qualité,

qui sont du bon diamètre pour être récoltés ou encore qui doivent être enlevés pour donner de la place à la jeunesse sont marqués pour rendre la forêt plus forte et récolter du bois.

Gérer une forêt de manière durable nécessite des forestiers bien formés, des équipes de forestiers-bûcherons et des entreprises forestières soigneuses dans leur travail et des propriétaires forestiers conscients qu'une forêt durable exige un entretien régulier.

Texte rédigé par Jan Boni, ingénieur forestier La Tène, le 12 août 2024

Conseil communal



LE LANDERON

Football Club Le Landeron (FCLL), on file vers les 70 ans d'existence



Que d'années ont passé depuis la fondation du club! Que d'aventures sportives, d'évènements ponctuels, d'engagements bénévoles et autres ont jalonné la vie de ce club. Il était donc temps de se retrouver et de faire la fête avec les joueurs et leur staff, le comité et tous ceux qui, au cours des ans, ont donné de leur temps pour que le FCLL puisse vivre et progresser.

Ce **samedi 17 août**, dès le matin, le FCLL sera donc à la fête tant au niveau sportif que festif pour tous les amoureux du foot et leurs supporters.

Quel plaisir de découvrir les engagements des juniors E à F dès huit heures du matin, de petits matchs pour les tous jeunes suivis de plus de confrontations pour les plus grands. Des moments intenses que tous pourront apprécier.

L'après-midi, dès 15h, place au traditionnel tournoi villageois formé d'équipes à six. Les équipes ont la possibilité de se déguiser à l'envie afin d'ajouter une note des plus festive à ce tournoi. On peut aisément imaginer que l'ambiance pourra être pleine d'humour. Une touche amusante avec un code vestimentaire original. Le comité peut imaginer que, après l'euphorie de l'Euro, nombreux seront ceux qui souhaitent jouer ou rejouer au foot.

Le comité insiste sur le fait qu'un tel événement ne peut se réaliser sans le soutien des bénévoles. En effet, l'assistance au montage le vendredi, la participation au jury, la supervision du château gonflable, la gestion du grill,

la préparation des crêpes et des fondues, le service au bar, l'aide au démontage et au rangement et autres sont des tâches importantes afin que la fête soit réussie. De précieuses contributions à ne pas négliger. Un grand merci par avances à toutes et à tous.

A cette occasion un château gonflable sera installé pour permettre aux petits et autres de se défouler en toute sécurité. De la restauration (grillades, crêpes, fondues) seront disponibles tout au long de la journée. En soirée, un bar avec musique sera ouvert à tous. L'entrée est gratuite

Bien entendu, pour prolonger la célébration du FCLL, le comité compte sur les jeunes et les moins jeunes de la région d'être là pour venir faire la fête dans une ambiance conviviale.

On se réjouit de participer à cet événement festif.



eren PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

JEUDIS DIEU

2024-2025

La Paroisse réformée évangélique de l'Entre-2-Lacs propose pour votre enfant scolarisé de la 3^e à la 7^e HarmoS des rencontres les **jeudis de 17h15 à 18h15** au Centre paroissial de Cressier.

Au programme : chants, histoires bibliques, prières, bricolages et jeux. Programme différent chaque année.

Module 1 : du 24 oct. au 19 déc. 2024
Noël pour tous le 24 décembre 2024 à 17h30

Module 2 : du 6 mars au 8 mai 2025
sauf durant les vacances scolaires
Culte tous âge le dimanche 11 mai 2025 à 10h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
flyer complet sur le site www.entre2lacs.ch

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec **TWINT!**

SWISSAID
Engagé.e.s.
Contre la faim.

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités : voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 18 août

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au collège de Vigner de St-Blaise. Programme spécial vacances ensemble pour Bee Happy et La Ruhe. Garderie au foyer.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.
Infos : E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora – pause estivale, reprise le lundi 2 septembre.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 18 août

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron

Samedi 24 août – Ramassage papier

Comme chaque année un ramassage papier organisé par la paroisse aura lieu et tout volontaire donner un coup de main lors de cette matinée est bienvenu. Le rendez-vous est à 8h30 au terrain de foot et en principe tout est terminé avant 11h. Un moment convivial autour d'un rafraîchissement préparé par le Conseil de Communauté locale Lignièrès-Le Landeron récompensera chacun de ses efforts!

Merci d'ores et déjà à celles et ceux qui donneront de leur temps pour mener à bien cette action. Pour une bonne organisation, veuillez vous annoncer svp auprès d'Erica Schwab au 032 751 28 30.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jedi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 17 août

17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 18 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

Mardi 20 août

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 21 août

10h00 Messe au home S. Joseph

Jeudi 22 août

9h00 Conseil de paroisse à la cure

11h00 Messe au Foyer

Samedi 24 août

17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 25 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

FÊTE CANTONALE DES FAMILLE 25 AOÛT 2024 à NEUCHÂTEL

10H00 Messe à la Basilique Notre-Dame, 11h15 Apéro, repas

(pique-nique à apporter)

13h30 Spectacle clown, activité & minigolf. Fin à 15h45.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 17 août

17h00 Messe à Cressier

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 18 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

Samedi 24 août

17h00 Messe à Cressier

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 25 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

FÊTE CANTONALE DES FAMILLE 25 AOÛT 2024 à NEUCHÂTEL

10H00 Messe à la Basilique Notre-Dame, 11h15 Apéro, repas

(pique-nique à apporter)

13h30 Spectacle clown, activité & minigolf. Fin à 15h45.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 16 août

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 17 août

15h00 Célébration Mariage

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 18 août

9h00 Messe à St-Blaise

Mardi 20 août

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Jeudi 22 août

13h30-17h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 23 août

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 24 août

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 25 août

9h00 Messe à St-Blaise

LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SEULEMENT, LA MESSE DOMINICALE A SAINT-BLAISE TOUS LES SAMEDIS A 18H30 ET LES DIMANCHES A 9H00 Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436



QualityNet SARL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux

Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27

info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

HAUTERIVE

100^{ème} anniversaire – Lucienne Walther

Il y a cent ans, Lucienne Walther voyait le jour sur les collines neuchâteloises. Doyenne d'Hauterive, village dont elle est résidente depuis de nombreuses décennies, Lucienne est très fière de porter ce nouveau titre annoncé par le Conseil communal. Afin de célébrer dignement ce passage séculaire, les représentants de la commune l'ont invitée à partager un repas au Silex et à échanger, avec son fils, sur l'histoire des années écoulées.

Chaque vie est une histoire à part entière. Après 100 années, on ne peut qu'imaginer le nombre d'histoires que l'on a à partager. L'album photos tenu avec soins par Lucienne, 100 ans depuis juillet dernier, en est le garant. Un anniversaire qui a d'ailleurs été célébré dignement le jour même, chaleureusement accompagnée par ses sœurs, son fils unique Philippe Walther ainsi que son petit-fils.

Un retour sur les premières années de la nouvelle centenaire s'impose. Le père de Lucienne, vigneron de profession, était régulièrement secondé par ses enfants au nombre de 7. Son enfance a été rythmée, comme bon nombre de jeunes gens de son époque, par les périodes viticoles. Lucienne, cadette de sa famille a arrêté depuis longtemps de compter les saisons à se rendre à la vigne pour les « attaches », action indispensable à la bonne tenue du vignoble. Tout comme le nombre d'attaches réalisées durant son enfance, les vendanges ont marqué la doyenne du village. Des vendanges qui se tenaient, nous informe-t-elle, bien plus tard dans l'année que de nos jours.

Née le 21 juillet 1924, Lucienne a vécu toute sa vie dans la région, seules 25 années en ville de Neuchâtel ont séparé la centenaire de ses terres natales. Admiratrice des travaux de couture, Lucienne en a fait son métier, en enseignant cette passion à des centaines de jeunes filles chaque année durant plusieurs décennies et dans différents établissements. Elle finira par enseigner la même matière aux garçons durant ses dernières années d'activités professionnelles.

Veuve depuis plusieurs années, Lucienne, toujours incroyablement autonome pour son âge, vit seule dans son appartement altaripien. Son fils Philippe, retraité lui-même, l'aidant notamment pour les courses hebdomadaires. La cuisine étant l'une de ses passions, Lucienne cuisine elle-même, sans l'aide d'aucun plat préparé ni livré, les plats du quotidien, appréciant plus que tout confectionner des biscuits de sa spécialité. Mais Lucienne n'est pas uniquement une redoutable pâtissière, elle dispose aussi d'une mémoire exceptionnelle. « Les recettes sont comme les numéros de téléphones », précise-t-elle encore, « tous précieusement mémorisés en tête ». Profitons de ce talent pour lui demander l'évolution qui l'a le plus marquée en un siècle d'existence. Sans hésitation, Lucienne nous répond « la machine à laver ». Et nous ne pouvons qu'imaginer l'incroyable bouleversement qu'a provoqué le passage du lavoir à la machine à laver automatique. La circulation également est relevée par Lucienne, une circulation motorisée densifiée qui a eu pour effet de changer profondément le visage urbanistique de son village d'enfance.

Sur des souvenirs plus personnels, Lucienne Walther a aussi été une aventurière dans l'âme, n'hésitant pas à affronter, à l'occasion de ses 50 ans, la Dent Blanche, sommet qui culmine à pas moins de 4'357 mètres d'altitude. A côté de cette forme d'enfer, Lucienne a beaucoup aimé découvrir des contrées un peu plus éloignées, à l'instar de trois d'entre elles, qu'elle prend plaisir à nous évoquer. Commençant en Afrique du nord avec la Tunisie dont elle garde de profonds souvenirs, Lucienne évoque son voyage égyptien, pays de tous les mystères. Pour compléter ce podium, la République dominicaine vient s'y ajouter et reste l'une de ses destinations privilégiées à nous conter avec de splendides souvenirs gardés. Que lui souhaiter ? Nous ne pouvons que souhaiter à Lucienne, la plus belle des suites, une santé d'acier et renouveler nos sincères félicitations pour l'âge remarquable atteint. Bonne suite Lucienne!

MHD

HAUTERIVE - GALERIE 2016

Treize Artistes altaripiens à découvrir lors de la Fête d'Automne

A l'occasion de ses 50 ans de présence dans ses locaux de la Maison des Arcades, la Galerie 2016 vous invite à découvrir une

Exposition de 13 artistes locaux

25 - 31 août 2024

Horaires de l'exposition
 Dimanche 25 16h - 19h
 Jeudi 29 16h - 19h
 Vendredi 30 16h - 19h
 Samedi 31 11h - 14h & 16h - 19h

A l'occasion des célébrations de la Fête d'Automne à Hauterive, la Galerie 2016 consacra son exposition de rentrée à plusieurs œuvres locales. Le projet mettra en avant les 13 artistes altaripiens suivants: Sandrine Berset, Killian Casagrande, François Corbaz, Katarzyna Cugini-Birsky, Giulia Elia, Patrizia Elia, Irène Gentsch, Bruna Maire, Susie Perrenoud, David Perriard, Julie Thiam, Karina Uebelhart & Lorena Villena.

Le vernissage, en présence des artistes locaux, se tiendra le dimanche 25 août prochain dès 16h00. L'exposition se poursuivra les 29 et 30 août (16h - 19h) ainsi que le samedi 31 août (11h - 14h & 16h - 19h). N'hésitez pas à venir nombreux, les artistes et la galerie vous attendent déjà!

MHD

LA NEUVEVILLE - Au programme!



OPEN AIR - PLACE DE LA LIBERTÉ - 20H45

MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4

AVENTURE, ANIMATION, COMÉDIE, FAMILLE DE CRIS RENAUD AVEC GAD ELMALEH, STEVE CARELL ET AUDREY LAMY



VE 16 AOÛT À 20H45
6 ANS - USA - 1H35
VF



Pour la première fois en sept ans, Gru, le super-vilain le plus populaire du monde, devenu super agent de l'A.V. L, revient dans un nouveau chapitre aussi hilarant que chaotique de la célèbre saga d'illumination: MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4. Gru, Lucy et les filles, Margo, Edith et Agnès accueillent le petit dernier de la famille, Gru Junior, qui semble n'avoir qu'une passion: faire tourner son père en bourrique. Mais Gru est confronté à un nouvel ennemi Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentina, va obliger toute la famille à fuir.

THE FALL GUY

ACTION, COMÉDIE, DRAME DE DAVID LEITCH AVEC RYAN GOSLING, EMILY BUNT ET AARON TAYLOR-JOHNSON



SA 17 AOÛT À 20H45
12 ANS - USA - 2H05
VF



C'est l'histoire d'un cascadeur, et comme tous les cascadeurs, il se fait tirer dessus, exploser, écraser, jeter par les fenêtres et tombe toujours de plus en plus haut... pour le plus grand plaisir du public. Après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, ce héros anonyme du cinéma va devoir retrouver une star portée disparue, déjouer un complot et tenter de reconquérir la femme de sa vie tout en bravant la mort tous les jours sur les plateaux. Que pourrait-il lui arriver de pire?

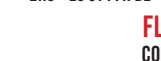
RENTÉE EN SALLE DÈS LE MARDI 20 AOÛT

RADICAL : UNE CLASSE À PART

DRAME DE CHRISTOPHER ZALLA
AVEC EUGENIO DERBEZ ET DANIEL HADDAD



MA 20 À 20H30, DI 25
À 17H, MA 27 ET VE 30
AOÛT À 20H30 EN SALLE
12 (14) ANS - MEXIQUE
2H6 - ES ST: FR DE



Les élèves de sixième année de l'école primaire Jose Urbina Lopez sont considérés comme les élèves les moins performants du Mexique, leur monde est marqué par la violence, la négligence et la corruption. Dans la classe, la dureté et la discipline règnent. Mais le nouvel enseignant Sergio emprunte une autre voie pour aider les élèves à sortir de l'impasse de l'absence de perspectives. Mais son programme d'enseignement n'est guère accepté.

FLY ME TO THE MOON

COMÉDIE DE GREG BERLANTI
AVEC SCARLETT JOHANSSON ET CHANNING TATUM



ME 21, VE 23, SA 31 AOÛT À 20H30 ET DI 1^{ER} SEPTEMBRE À
20H30 EN SALLE

10 (12) ANS - USA - 2H12 - VF



Chargée de redorer l'image de la NASA auprès du public, l'étrincelante Kelly Jones, experte en marketing, va perturber la tâche déjà complexe du directeur de la mission, Cole Davis. Lorsque la Maison-Blanche estime que le projet est trop important pour échouer, Kelly Jones se voit confier la réalisation d'un faux alouage, en guise de plan B et le compte à rebours est alors vraiment lancé.

MONTMIRAIL

Fête d'été à l'écurie de Montmirail

C'est sous le thème du western qu'aura lieu, dès 11 heures, ce 17 août, à l'écurie de Montmirail, la fête d'été.

Au programme, à côté des démonstrations de voltige et de western, de la musique country live et de la line dance, les visiteurs auront aussi la chance d'assister au show de l'équipe vice-championne d'Europe. Vous pourrez essayer et découvrir la voltige! Des tours en poney et divers jeux seront également proposés!

Le club de voltige de Montmirail, encore tout auréolé de sa deuxième place européenne, se réjouit de vous accueillir. L'entrée est gratuite et il sera proposé une petite restauration. DJ

PROGRAMME

- 11h00 Ouverture
- 11h30 Voltige Montmirail 3 & 4
- 12h30 Tours à poney
- 13h30 Voltige Montmirail 2
- 14h15 Initiation voltige
- 15h00 Tours à poney
- 16h00 Travail au sol commenté
- 17h00 Voltige individuels
Présentation au sol
- 18h00 Western commenté
- 18h30 Voltige Montmirail 1
- 19h00 Musique live
- 22h00 Fermeture



Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



ENTRE-DEUX-LACS

Ludotène



La Ludotène, en collaboration avec Autisme Neuchâtel, propose un grand choix de jeux et de livres mis à votre disposition.

Ceux-ci, en plus des plus de 1'400 jeux, peuvent être empruntés (pour une somme modeste) durant 4 semaines, à nos membres (cotisation annuelle pour une famille Fr. 25.-; dès août ½ cotisation Fr. 12,50).

La Ludotène rouvrira ses portes dès le 19 août et ceci chaque lundi et jeudi de 15h30 à 18h + un samedi par mois de 10h à 12h.

Consultez notre site Internet: ludotene.ch

Notre local se situe rue Fleur-de-Lys 7 à Marin, ludomarin@net2000.ch

La technologie en mouvement.
Les modèles électrifiés de Kia.

KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !



CORNAUX

La pierre à cercler est de retour

Nombreux sont ceux qui se demandaient où était passée la pierre à cercler. Elle n'avait pas disparu, elle avait simplement été entreposée à l'abri pendant toute la durée des travaux des routes de la commune.

Cette pierre à cercler servait à l'origine à l'installation de plots soutenant les roues en bois que le forgeron cerclait d'une bande de roulement de métal. Elle est désormais de retour devant la vieille forge communale. Alors qu'elle se trouvait à ras le sol, elle trône désormais sur un support en métal, accompagnée d'une plaque explicative.

IN



FC LIGNIÈRES

CONVOCATION



À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU **MERCREDI 28 AOÛT 2024**
À LA CANTINE DU FC À **19h00**

Les membres actifs, soit la 1^{ère} équipe, la 2^{ème} équipe, les vétérans ainsi que les entraîneurs juniors sont tenus d'assister à l'assemblée générale.

Ordre du jour

1. Appel
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Approbation du P.V. de l'assemblée générale ordinaire 2023
4. Rapport du comité
5. Saison 2023/2024
 - a. Rapport des entraîneurs et responsables d'équipe
 - b. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes
 - c. Rapport du comité juniors
6. Admissions/Démotions
7. Saison 2024/2025
 - a. Nomination du Président et du Comité
 - b. Nomination des vérificateurs de comptes
 - c. Cotisations
 - d. Organisation de la saison
8. Divers

Si vous jugez nécessaire d'apporter une modification à l'ordre du jour susmentionné, nous vous prions d'en faire part 5 jours avant l'assemblée.

Chers amis sportifs, à bientôt!

Le Comité du FC Lignières

L'assemblée sera suivie d'un apéritif.

NEUCHÂTEL

C'est la reprise au Théâtre du Passage

Qui dit fin de l'été dit aussi rentrée théâtrale. C'est au mois de juin dernier qu'a été présenté le programme de la saison 2024-2025 du Théâtre du Passage. Une saison qui s'annonce particulière puisqu'il s'agit de la dernière de Robert Bouvier en qualité de directeur, qui s'en ira après 24 années passées à la tête du théâtre neuchâtelois. Ce dernier sera remplacé par Robert Sandoz dès la saison prochaine.

Pour sa dernière programmation, Robert Bouvier a souhaité miser sur des valeurs sûres tout en réservant quelques surprises au public. Des classiques, parfois revisités, mais aussi de la danse, du cirque, de la musique, de l'humour, des pièces familiales et de nombreuses créations suisses. Il y en aura pour tous les goûts avec pas moins de 40 spectacles différents.

Au rayon classique, on retrouvera «Les Fourberies de Scapin», mises en scène par Omar Porrás-Teatro Malandro, d'après la pièce originale de Molière, ou encore «Le Barbier de Sé-

ville», écrite par Beaumarchais et «Nabucco» le célèbre opéra de Verdi.

Côté cirque, La Cie FLIP Fabrique, présentera un spectacle de cirque contemporain, ludique, moderne et original intitulé «SIX°».

Les amateurs de pièces de théâtre pourront par exemple découvrir «Le Père Noël est une benne à ordures», pièce écrite par Guillaume Poix, s'inspirant librement de la pièce culte du Splendid. Dans cette dystopie irrévérencieuse à souhait, l'immoralité et le cynisme seront au rendez-vous pour les amateurs de sang frais et d'humour noir.

D'autre part, la saison à venir marquera aussi le retour de Massimo Rocchi au théâtre du Passage, 14 ans après sa dernière venue ainsi que celui de Frédéric Recrosio dans un nouveau One Man show autobiographique au ton mordant.

Quant aux musiciens de «The Beatles Factory», ils célébreront le groupe de rock le plus populaire de tous les temps dans un concert retraçant son parcours.

A noter que Robert Bouvier ne quittera pas complètement le théâtre du Passage en 2025, puisqu'il y restera encore deux ans en résidence, avec la compagnie du Passage. Ce qui lui permettra, à n'en pas douter de se retirer en douceur. De même, on retrouvera à l'affiche de cette saison, le futur directeur Robert Sandoz avec une création intitulée «Le dernier spectacle.»

Si la vente des abonnements a déjà commencé, les billets individuels seront disponibles le 20 août 2024 pour les habitants des communes membres du SITRN et à partir du 3 septembre prochain pour tous.

Le programme complet est à découvrir dès maintenant sur le site Internet du théâtre, pour cette saison qui s'annonce d'ores et déjà variée et riche en surprises.

Renseignements, réservations et programme:
Théâtre du Passage, www.theatredupassage.ch

IN



Rechargez votre voiture chez vous.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.

viteos.ch/borne

Borne de recharge



Vos avantages

- Confort & rapidité de recharge
- Solution clé en main
- Installation certifiée
- Prix compétitif

viteos



PEUGEOT
NOUVEAU 2008
ALLURE PREMIUM

MAINTENANT AVEC UN AVANTAGE DE PRIX DE CHF 6'610.-

UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE INOUBLIABLE

- Boîte automatique à 8 rapports
- Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go
- Accès et démarrage mains libres
- Aide au stationnement avant et arrière
- Sièges avant chauffants

**AUTOHAUS
GERTSCH**
Bielstrasse 27 - 3232 Ins
Telefon 032 313 22 25
autohausgertsch.ch info@autohausgertsch.ch

Votre partenaire
Peugeot dans la
région!



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 

LE CHAUFFAGE À DISTANCE DE L'ENTRE- DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante
et durable pour votre région

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Mobilité à Saint-Blaise

La « Calabre » mise au pas

Au cœur de cet été, les rues du haut de Saint-Blaise, surnommé « La Calabre », ont changé de régime. Neuf rues sont désormais ramenées de la vitesse de 30 km/h à celle de 20 km/h avec priorité accordée aux piétons. L'accès direct, du Giratoire Martini à la rue de Vigner, par le chemin du Verger (aussi appelé Petit-Vigner), est interdit à la circulation des autos et motos dans les deux sens.

C'est sur la base d'un arrêté du Conseil communal, pris le 13 mars 2024, approuvé quelques jours plus tard par l'ingénieur cantonal, que cette mesure, préparée par un bureau spécialisé, a modifié certaines habitudes. L'exécutif a ainsi institué une *Zone de rencontre* dans le haut du village. Les rues de Vigner (depuis le carrefour avec le chemin du Verger), de la Châtellenie, du Tilleul, de la Dîme, les chemins de Mureta, de la Petite-France, de Bregot et de la ruelle de l'Avoyer sont concernés par cette décision.

La *Zone de rencontre* forme un secteur dans lequel les piétons bénéficient de la priorité sans, toutefois, gêner inutilement le passage des véhicules. Le stationnement n'est par ailleurs autorisé qu'aux endroits désignés par la signalisation ou le marquage.

La Commune de Saint-Blaise fut, avec la ville de bernoise de Berthoud, une pionnière: elle institua, en 2002, peu après l'autorisation donnée

par la législation suisse, une *Zone de rencontre* dans ses rues du bas du village.

Avouons-le, la réduction de la vitesse des véhicules dans les quartiers du haut de la localité n'a guère surpris les automobilistes: l'étroitesse des rues, les tournants Vigner-Châtellenie et Châtellenie-Tilleul induisent d'eux-mêmes un ralentissement.

Surprenante, est, cependant, l'interdiction faite aux automobiles et motocyclettes d'utiliser le chemin du Verger. Si elle a pour but de dissuader la circulation de transit pour Enges-Lignières, elle arrive à un mauvais moment car l'accès dans ces deux localités par le RC 2185 est perturbé par les travaux menés pendant trois ans sur l'axe routier Neuchâtel – Enges -Lignières.

Plus bizarre encore est l'interdiction faite aux autos et motocyclettes d'utiliser le chemin de Bregot (photo). Il y mène des jardins du Loclat au haut du village, dévestiture qui n'a jamais connu de trafic routier: La « Calabre » mise au pas?

Retour de l'histoire. A la rue du Tilleul, on trouve encore, fixé à la paroi de la ferme Haussener, un écriteau placé à l'entrée du village. Il était destiné à modérer la vitesse de attelages: Il porte ces mots « *Au pas – Amende 2 francs* ». Claude Zweiacker

